

Mutualisation des réseaux : l'Autorité de la concurrence ne soutient pas Free

Bruno Lasserre n'interviendra pas dans le dossier du partage des infrastructures mobiles en France. « *Ce n'est pas à l'Autorité de la concurrence de définir quels partenaires sont bons ou pas pour une alliance* », a déclaré aux *Echos* le président de l'instance chargée de réguler la concurrence.

Le gendarme de la concurrence avait, comme son homologue des télécoms, reçu le courrier d'Iliad/Free demandant à SFR et Bouygues Telecom de bénéficier d'une « *offre d'accueil* » dans le cadre des négociations [initiées en juillet](#) en vue d'un accord de mutualisation des équipements actifs de leurs réseaux mobiles respectifs (lire [Partage des réseaux mobiles : Free fait pression sur SFR et Bouygues](#)).

«Nous ne sommes pas des faiseurs de roi»

Dans son courrier, le 4e opérateur mobile estimait notamment qu'un refus « *nous semblerait être un facteur de déstabilisation majeur* » et laissait entendre que l'accord SFR-Bouygues Telecom « *pourrait être juridiquement critiquable* ».

Mais ce ne sera pas à la Concurrence d'en juger. « *Notre rôle est de fixer les principes fondateurs. Mais nous ne sommes en aucun cas des faiseurs de rois. On se trompe si l'on espère que je vais intervenir pour forcer un mariage à trois* », a justifié Bruno Lasserre au quotidien économique.

Vers une coentreprise ?

Ce qui n'empêche pas l'Autorité de regarder le dossier de prêt. Favorable à la mutualisation des infrastructures à des fins économiques, celle-ci doit se faire sans risquer de générer « *des effets trop restrictifs de concurrence* ». La mutualisation pourrait alors se faire à travers une co-entreprise chargée de gérer le patrimoine des équipements respectifs des deux opérateurs.

Un schéma dans lequel Free Mobile pourrait se glisser ? Trop tôt pour le dire. L'accord entre SFR et Bouygues Telecom est toujours en discussion. Initialement prévu pour être signé avant la fin de l'année, il ne devrait voir le jour que dans le courant du premier trimestre 2014. D'ici là, le marché aura pu mesurer l'attrait des consommateurs pour les offres 4G que Free a agressivement lancé début décembre.

Voir aussi

[Quiz Silicon.fr – Connaissez-vous Free ?](#)